



Nom et Adresse de la Section 2FOPEN-JS :

LICENCE MGEN / 2FOPEN-JS
SAISON 2015-2016

Avez-vous déjà été licencié(e) de la 2FOPEN-JS ? OUI ☐ NON ☐

N° licence :

IDENTIFICATION DU LICENCIÉ MGEN / 2FOPEN-JS

CIVILITE : ☐ Madame ☐ Monsieur

NOM (*en majuscules*) :

SEXE :

PRENOM :

ADRESSE :

ADRESSE SUITE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TELEPHONE :

TELEPHONE PORTABLE :

DATE DE NAISSANCE : / / 19

ADRESSE EMAIL :

INFORMATIONS LICENCIÉ

Licencié en situation de handicap ☐ OUI ☐ NON

Licencié dans une autre fédération ☐ OUI ☐ NON

Fédération concernée :

N° licence :

Assurance optionnelle IAS + souhaitée (11€) ☐ OUI ☐ NON

Club : Retraité MGEN

TYPE DE LICENCE : ☐ Pratiquant ☐ Temporaire 48h

du.....au

ACTIVITÉS

ACTIVITE 1 :

TYPE DE PRATIQUE : ☐ Loisir ☐ Corpo

ACTIVITE 2 :

TYPE DE PRATIQUE : ☐ Loisir ☐ Corpo

Je joins :

- ✓ Mon certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques définies
- ✓ Mon règlement correspondant au montant de ma licence choisie

Je choisis ma licence MGEN / 2FOPEN-JS 2015-2016 : (cochez la case)

☐ Licence 2015-2016 : 24 €

☐ Licence 2015-2016 avec option IA Sport + : 35 €

En cas d'accident corporel, la garantie IA Sport + se substituera à la garantie de base incluse dans la licence avec assurance (Facultatif et non nécessaire pour les titulaires d'un contrat PRAXIS)

Chèque de (cochez la case) : ☐ 24 € ☐ 35 € à l'ordre de

J'atteste avoir reçu les informations légales concernant les garanties du contrat d'assurance et les règles de fonctionnement

Fait à : Le :

Signature :

INFORMATIONS ASSURANCE MAIF

La Fédération Française Omnisports des Personnels de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et des Sports a souscrit auprès de la MAIF, un contrat d'assurance des Risques Autres que les Véhicules à Moteur (RAQVAM), afin de garantir par le biais de la licence, les activités organisées tant par la Fédération que par les structures qui lui sont affiliées.

Au cours de votre pratique d'activités physiques et sportives, vous encourez deux risques : celui d'être responsable d'un accident et celui d'en être victime. Par le biais de votre licence, vous possédez à cet effet une assurance fédérale en trois volets :

- Assurance de responsabilité civile
- Assurance défense recours
- Assurance Indemnisation des dommages corporels (en option)

Assurance de Responsabilité Civile : Si vous êtes reconnu(e) responsable, la MAIF prend en charge l'indemnisation de la victime. Cette garantie de responsabilité vous est acquise automatiquement avec votre licence (conformément à l'Article I321-1 du Code du Sport). Elle couvre les dommages corporels causés aux tiers (y compris les autres licenciés 2FOPEN-JS), les dommages matériels et les dommages immatériels consécutifs à un accident.

Assurance Défense Recours : Cette garantie, d'ordre juridique, est incluse dans votre licence. Elle s'exerce la plus part du temps, dans le cadre des dommages garantis et comporte la défense pénale. La MAIF prend en charge les frais de défense de l'assuré à concurrence d'une somme généralement précisée aux conditions particulières. En aucun cas l'amende infligée à l'assuré ne peut être garantie si ce dernier est condamné par les tribunaux devant lesquels il est cité. Le recours contre le responsable : la MAIF exerce à ses frais pour le compte de son assuré, le recours contre le responsable de l'accident ; ce recours étant fait soit amiablement soit judiciairement.

Assurance Indemnisation des dommages corporels : Cette garantie strictement personnelle, vous permet de bénéficier de capitaux spécifiques en cas de dommages corporels d'origine accidentelle (ITT, invalidité permanente, décès, compléments en cas de frais médicaux...). La 2FOPEN-JS vous donne par ailleurs (conformément à l'Article I321-6 du Code du Sport), la faculté de souscrire des capitaux plus élevés en fonction de vos besoins personnels (en prenant l'Option IA Sport +).

A COMPLETER ET A SIGNER

Je soussigné(e) (nom, prénom) Date de naissance

Adresse

Atteste avoir pris connaissance des conditions et des garanties d'assurance ainsi que de la possibilité de souscrire à l'option « indemnités corporelles renforcée » I.A. Sport+ ».

- ☐ Je souhaite souscrire la garantie « I.A. Sport+ qui se substituera, en cas d'accident corporel, à la garantie de base de la licence. J'ai bien noté que la garantie I.A. Sport+ serait acquise à compter de la date de souscription jusqu'à la fin de période de validité de ma licence.
- ☐ Je souhaite renoncer à toute assurance de base ou renforcée et dans l'hypothèse où je souhaite demander le remboursement de la part de l'assurance liée à ma licence, j'ai pris note que je devrais envoyer un courrier postal à la fédération, aucun mail ne pourra être accepté.

Fait à Le

Signature